

QUEL BASSIN VOULONS-NOUS ?



QUELLES PROPOSITIONS PORTER POUR UN BASSIN PLUS DYNAMIQUE,
PLUS ÉCOLOGIQUE, PLUS SOCIAL ET PLUS DÉMOCRATIQUE ?

Économie, emplois : Zones d'activités



- Il reste encore beaucoup d'emplacements et de zones libres afin d'installer des entreprises sur notre territoire
- Comme pour l'habitat, **densifier les zones d'activité** : Favoriser les **PDE** (plan de déplacement entreprise), PDIE (Inter Entreprises), PDA (Administration), pour diminuer les espaces de parking.
- **Pas de zone d'activité sur la zone agricole d'Auzits :**
 - Zone agricole inappropriée
 - Zone humide qui retient les eaux en amont de Firmi (rapport Opéra de 2005)
 - Si un besoin urgent d'accueillir une grosse activité en bordure de RD 840 se présente, on peut éventuellement transformer en zone d'activité les stades Camille Guibert et annexe.
 - Prévoir alors la création de stades sur un autre lieu (zone de Cérons par exemple). Ne pas toucher pour le moment à cette zone qui de toute façon ne semble pas attractive pour les entreprises.

Aller vers la transition écologique par une économie collaborative, solidaire, sociale, innovante, circulaire, vivante, locale ...



- Favoriser à notre échelle la création d'un **espace collaboratif économique, social et environnemental** à la pépinière d'entreprises Chrysalis : **Tiers lieu numérique, atelier numérique, co-working, Fablab...** (ex : [La Serre](#) à Toulouse) en collaboration avec les entreprises, les collectivités, les lycées et l'enseignement supérieur local et des particuliers intéressés.
- Favoriser le développement de **l'économie circulaire**
- Soutenir fortement les projets dans le secteur de **l'économie sociale et solidaire** sur notre territoire.
- Susciter des projets dans le cadre du **Gal Quercy-Rouergue**
- Soutenir la **filière bois** : forêt, bois d'œuvre, bois bâtiment, bois énergie
 - Soutenir une filière de fabrication de produits à partir du **robinier**
- Actions fortes de soutien du **commerce local**, notamment celui des centres villes
- Actions fortes de soutien à **l'artisanat local** : bâtiment et habitat, environnement, arts...
- Poursuivre les efforts pour favoriser le **télétravail** : plateforme de télétravail, soutien et formation des télétravailleurs à domicile.
- Poursuivre le programme d'actions **d'applications satellitaires**
 - Application pour les transports collectifs (TUB et TAD)



QUEL BASSIN VOULONS NOUS ?



Energie :

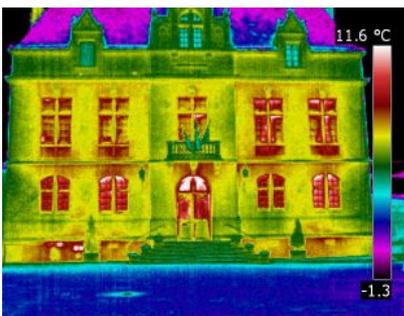


- Favoriser et soutenir une **économie locale basée sur la solidarité et le bien-être** plutôt que sur la croissance et la surconsommation
 - SEL, AMAP, monnaie locale, chantiers participatifs, Incroyables Comestibles...
 - Aller vers une « **Ville en transition** » : sensibiliser nos concitoyens sur le double défi que représentent le pic pétrolier et le réchauffement climatique et les aider pour qu'ils développent par eux-mêmes des capacités à survivre aux crises qui peuvent les frapper. C'était le thème du film suivi d'un débat diffusé dans le cadre du Salon Eco-Energies 2010 : In Transition 1.0.
- **Opposition à l'exploration et à l'exploitation de gaz de houille et de l'extraction du charbon sur notre territoire :**
 - Le **PPRM**, qui fait suite à l'activité minière va déjà condamner certaines zones de notre territoire et poser des contraintes fortes sur d'autres
 - **Energie du passé**, destructive, polluante et fortement productive de gaz à effet de serre.
 - Tournons-nous vers **l'avenir** : économies d'énergies et énergies renouvelables
- **Haut Débit et Très Haut Débit :**
 - Très fort lobbying des entreprises du numérique, de la CCI, du Département pour installer la fibre optique
 - Favoriser avant tout sur tout le territoire l'amélioration du HD sur le réseau cuivre existant : on peut passer du 2 mégabits à 8 et 20 mégabits !
 - Favoriser les techniques THD sur le réseau cuivre existant (VDSL2 – de 50 à 100 mégabits...), jusqu'à 1,5 km du central
 - Pour les quelques cas urgents (télémédecine, entreprises...), favoriser les solutions hertziennes de THD dans certains cas
 - Et seulement après, voir pour la fibre optique. L'Aveyron n'a pas les moyens de mettre 400 millions € - 1 900 € par prise. La communauté de communes non plus.
- Adopter la **démarche Négawatt** : économies d'énergies, efficacité énergétique et énergies renouvelables
- Réduire le nombre des **points d'éclairage public**, améliorer leur qualité et étudier la possibilité d'une graduation de l'éclairage la nuit et même de l'extinction de cet éclairage une partie de la nuit sur certains quartiers et tronçons.
- Engager des travaux afin de **réduire les consommations d'éclairage dans les bâtiments** (détecteurs de présence, changement de lampes...).
- Réduire sensiblement le temps des **illuminations de fin d'année** (dates et horaires)
- **Supprimer le chauffage électrique des locaux.**

QUEL BASSIN VOULONS NOUS ?

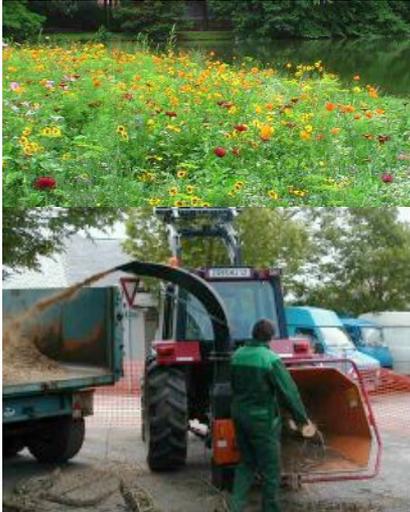


- Favoriser la création d'une **SPL ou d'une SEM Energies** sur le territoire qui favorisera les économies d'énergies et les énergies renouvelables :
 - Réfléchir alors à la reprise en régie des chaufferies bois, réseaux de chaleurs et parc photovoltaïques actuellement délégués
 - Création de nouvelles installations bois, photovoltaïques, voire éoliennes
 - Participation citoyenne souhaitable.
 - Arriver en 2026 à une autonomie territoriale en énergies renouvelables pour l'électricité (hors chauffage électrique qui est cher et énergivore).
- Poursuivre l'organisation du **salon Eco-Energies**
- Réactualiser le projet de **centrale photovoltaïque** à la décharge de **Romiguière**
- Choisir des **véhicules adaptés** au travail des agents (pas surdimensionnés)
- **Mutualiser les véhicules**
- Achat de **vélos à assistance électrique** pour les agents municipaux (police, voirie (aménagement spéciaux), agents techniques et administratifs se déplaçant en ville...) et pour les élus. Vélos affectés à un agent et/ou en libre service.
- **Refus de l'exploitation de gaz de houille sur le territoire de la Communauté de Communes**



- **Bâtiments communaux :**
- **Réduire le nombre de bâtiments communaux** en très mauvais état en **mutualisant les salles communales**
- Engager un programme pluriannuel de **rénovation thermique des bâtiments communaux** (isolation, supprimer le chauffage électrique, chaudières bois énergie ou condensation gaz, isolation, ventilation, confort d'été sans usage de la climatisation. ...)
- Si construction de locaux neuf, favoriser le **BBC et les BEP**.
- **Centrales photovoltaïques et chauffe-eau solaires** sur toitures.

Environnement : espaces verts :



- **Espaces verts :**
 - Mettre en place une vraie **gestion différenciée des espaces verts**
 - Privilégier les **essences locales** lors de plantations d'arbres, choisir éventuellement des espèces **fruitières**.
 - Privilégier les **espèces peu gourmandes en eau**.
 - **Zéro phyto avant 2020**, y compris les cimetières.
 - Aider à la création de **jardins partagés écologiques**
 - S'équiper en un **broyeur de branches** pour valoriser nos déchets d'élagage en paillages ou pour la chaudière bois.

Cadre de vie : affichage commercial et sauvage, déchets, bruit, air, Riou-Mort, animaux, antennes-relais...



- Priorité à la **propreté des rues**, notamment du centre-ville : sols, affichage sauvage, déchets, tags, mobilier urbain (abribus, bancs...) en lien avec la police municipale.
- Créer une **fourrière automobile municipale** (convention avec un garagiste local) afin d'évacuer les voitures abandonnées ou gênantes.
- Achat d'un **sonomètre** pour contrôler le bruit des cyclomoteurs et **formation** à son usage de la police municipale et des ASVP
- Poursuivre les actions envers les **animaux errants** : capture, stérilisation, adoption ou remise sur site.
- Création d'un **refuge-chenil intercommunal**, indispensable à la poursuite et à l'intensification de ce programme.
- Ne plus accueillir de **cirques** avec des animaux sauvages
- Réduire fortement et réglementer l'**affichage commercial**
- Augmenter légèrement les points pour l'**affichage d'opinion et l'affichage des associations**
- Faire **respecter la législation sur la publicité extérieure, les enseignes, les préenseignes**
- Sensibiliser sur les **tracts posés sur les pare-brises** que l'on retrouve en grande partie sur la voie publique.
- **Valoriser notre ruisseau le Riou-Mort :**
 - aménager des cheminements piétonniers, des espaces de repos et de jeu sur ses rives... Prévoir des animations diverses.
 - Sensibiliser les riverains à l'entretien des berges (guide)
 - Créer un espace pédagogique pour apprendre à mieux connaître et protéger notre ruisseau.
- Engager dans le cadre du **PAPI** (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) **de la vallée du Lot** des



aménagements et des actions afin de **modérer les crues** dans la traversée du Riou-Mort à Decazeville, mais aussi des ruisseaux de Combettes et de Fareyrès.

- Terminer rapidement le **Plan Communal de Sauvegarde** et finaliser le **DICRIM intercommunal**.

- **Eau potable :**

- Résoudre une bonne fois pour toute le problème de la présence par intermittence **d'aluminium dans l'eau**
- Afin de réduire les fuites, poursuivre le programme d'entretien et de renouvellement **du réseau d'eau potable** et de renouvellement **des compteurs**.
- Terminer la mise en place de la **protection du périmètre de captage**.
- Mettre en place les mesures pour la **sécurisation de la ressource** (raccordement à un autre réseau, eau du lac de la Découverte, lac de réserve avec la CCVL...)
- Actions de **co-développement** dans le domaine de **l'eau** (et des énergies renouvelables) avec des pays d'Europe de l'Est, d'Afrique ou d'Asie. Consacrer par exemple 0,5 % des recettes à cette coopération. Idem pour l'assainissement.
- Etudier la mise en place de la **facturation progressive de l'eau**

- **Qualité de l'air extérieur**

- Se préoccuper des analyses de l'Oramip sur notre territoire et prendre des mesures en conséquence.
- Installer une station de mesure de l'Oramip à la Réclusie comme demandé par la CLIS de suivi de dépollution d'Umicore (la pollution n'a pas de frontières)

- **Plan Climat Local** : Revoir notre plan et l'adapter au facteur 4

- **Antennes téléphoniques** : veiller à leur implantation et à leur puissance (0,6 V/m maxi)
- Interdire la **circulation d'engins motorisés** sur la plupart des chemins de la commune

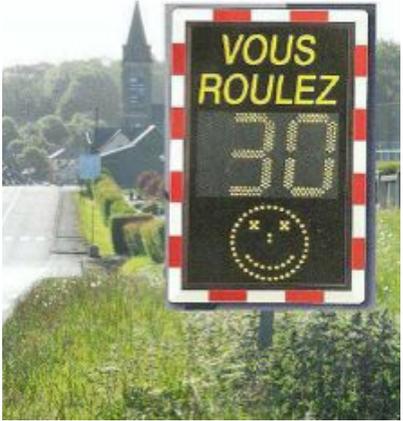
Déchets :

- Pousser à la création d'une **recyclerie** (ou ressourcerie) avec une association locale (Entraide, Emmaüs...) ou autre.
- Pousser à la création d'une association pour la récupération et la remise en état des vélos comme EVE à Millau.
- Réfléchir à la mise en place de la **redevance incitative**
- Installer en centre ville des **conteneurs enterrés**
- Poursuivre le plan de **réduction des déchets ménagers**
 - Sensibiliser notamment les associations qui organisent des manifestations avec repas



Pas d'incinérateur pour les déchets ménagers sur le Bassin et en Aveyron

Voirie, transport et mobilité :



- Prévoir un **programme d'entretien pluriannuel de la voirie communale** : places, routes, rues, chemins (chemin de Revignettes au Puech de Liergues...)
- Entretien annuel du **GR 65** :
 - état du revêtement, bas-côtés, signalétique, points étape sur notre commune
 - Réaménager la partie entre Pomeyrol et le pont de Livinhac (subventions possibles)
- **Aménager et viabiliser la voirie entre la cité du Baldy et le Gymnase du Baldy** (places de parking pour mosquée, gymnase et futur lotissement sous le gymnase, passage éventuel du TUB pour desservir le Foyer logement de Bellevue et se rendre au collège...)
- Aménager le chemin entre la **Route des Crêtes et Cahuac**
- Réaménager **les parkings et arrêts de bus du collège et du Lycée**
- Réaménager les **cheminements piétonniers** et escaliers aux **Bonnières** et dans d'autres quartiers de la ville
- Favoriser les **zones 30 et les zones de rencontre** (20 km/h) dans le centre-ville comme prévu dans le PGD de la CCDA.
- Suite à de nombreuses demandes, faire des aménagements pour **ralentir la vitesse dans certaines rues** (chicanes, ralentisseurs, doubles sens cyclables...)
- S'équiper d'un **radar pédagogique mobile** et l'installer provisoirement sur certains secteurs où on nous signale des véhicules roulant trop vite.
- **RD 840** : en accord avec le département, transformer la section entre le giratoire de la Vitarelle et le giratoire de Fontvergne en « **voie structurante urbaine** » et y limiter la vitesse à 70 km/h.
- Se préoccuper du **passage de plus en plus important de poids lourds** en transit sur la RD 840 (1 000 par jour) et éventuellement voir pour intégrer cet axe dans les routes soumises à la redevance poids lourds.
- Mise en place du **stationnement en zone bleue** dans les rues Gambetta, Cayrade, le haut des rues Clémenceau, Maruéjols et Foch
- Aménager des emplacements pour les **livraisons** des commerces et faire respecter les horaires de livraison.
- Généraliser les **doubles sens cyclables**
- Accélérer la mise en place d'**aménagements cyclables** (voies, pistes, stationnements (arceaux, box...)). Participation financière souhaitée de la CCDA. (Toulouse Métropole consacre 15€/hab/an au vélo, ce qui ferait 90 000 € pour Decazeville et 240 000 € environ pour la CCDA. On en est très loin !)
- Poursuivre les aides pour l'achat par les particuliers de **vélos à assistance électrique et de vélos pliants**.
- Essayer de créer sur le Bassin et sur l'Aveyron un **covoiturage spontané** type [RezoPouce Midi-Pyrénées](#)

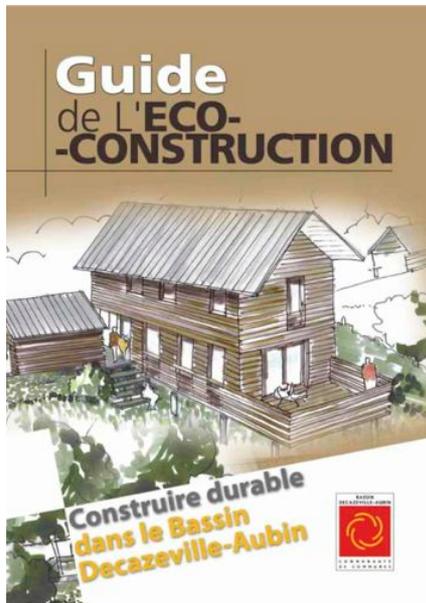
- Engager un programme pluriannuel de mise aux normes **d'accessibilité des bâtiments et de la voirie de la commune** en lien avec la Commission Locale mise en place à la CCDA.
- Mettre en place un service de **TAD** (Transport à la Demande) pour les secteurs non desservis par le TUB
- **Extension des services du TUB** vers certaines communes rurales (solution envisagée vers Livinhac et Boisse-Penchat) qui améliorera les dessertes de Viviez et du nord Decazeville
- Afin de remédier au manque flagrant de l'agence SNCF de Decazeville, créer place Decazes (ou place Jarlan à la gare routière) une **Maison de la Mobilité** avec un guichet qui renseignera et délivrera des billets SNCF, des billets des bus départementaux et les titres de transports du TUB. La location de vélos et d'autres services pourront venir par la suite (structure existante déjà en Midi-Pyrénées).
- Soutenir fortement une meilleure desserte des **TER vers Toulouse** (fréquence, temps de trajet, confort) et la desserte **vers Paris (ligne POLT – THNS : Paris – Capdenac en 4h30)**
- Soutenir le **transport de marchandises par rail**, notamment à partir de la plateforme de fret de Viviez.
- Améliorer la desserte bus vers **Rodez – Navettes** interurbaine par des cars à Haut Niveau de Services (**CHNS**)
- Fond de concours de la CCDA pour les **aménagements cyclables**
- Aider à la création d'une association **vélo-école** sur le territoire
- Soutenir le projet de **véloroute de la vallée du Lot** (variante par Bouquiès)
- Favoriser la création d'une **voie verte parallèle à la RD 840** entre la véloroute de la Vallée du Lot à Boisse-Penchat et l'entrée de Viviez à Laubarède (2,5 km).
- Favoriser la création d'une **voie verte de Firmi à Hymes** sur l'emplacement de l'ancienne voie ferrée vers Mondalazac.



Habitat, urbanisme :

- Habitat, urbanisme :

Programme Local de l' Habitat



- Priorité à la **rénovation de l'habitat existant**, notamment en centre ville.
- **PLH** :
 - Engager dès le début du mandat des négociations pour la réalisation d'un troisième programme
 - Orienter une partie de ce PLH dans la **rénovation thermique des habitations**, notamment dans les centres villes.
 - Poursuivre les opérations de démolition du bâti délabré et les opérations de rénovation de façades
- Rechercher des **promoteurs privés** pour investir dans les secteurs démolis grâce aux opérations sur le **bâti délabré**
- Si possibilité de réaliser des lotissements, favoriser un **habitat dense individualisé**
- Prévoir la démarche **Ecoquartier** pour le lotissement des « Hauts de la Découverte »
- Favoriser les **rénovations et constructions écologiques** (énergie, matériaux, environnement...).
- Réactualiser et rééditer le « **guide de l'éco-construction** » qu'avait réalisé la Communauté de Communes.
- Comme nous manquons de terrains constructibles, favoriser chez les particuliers la **démarche « Bimby »** (Build In My Back Yard – Construire dans mon jardin) qui consiste à diviser ou densifier certaines parcelles viabilisées. Ca se fait déjà sur notre territoire (<http://bimby.fr>).
- Sensibiliser et favoriser des projets **d'habitat groupés, coopératifs et participatif**.
- Envisager la création d'un **PLU intercommunal**

Patrimoine, tourisme, loisirs :



- Mise en valeur du **Chemin de Croix de Gustave Moreau**
- Poursuivre la rénovation du **mausolée Cabrol**
- Réaménagement ou déplacement du **Musée géologique régional Pierre Vetter** :
 - Dans l'immédiat, refaire l'étanchéité de la toiture
- Faciliter la création d'une « **Université du temps Libre** » par des associations locales.
- **Label ville et Pays d'Art et d'Histoire** :
 - Positionner le site des **Soufflantes** pour le futur Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine
 - En attendant, **sécuriser ce site** afin d'éviter des dégradations et des vols.
- Faire la promotion des **GR 65 et GR 62B**
- Organisation des **acteurs touristiques** sur le territoire

■ Parc Intercommunal :

- Priorité à la **création d'un espace de baignade et de loisirs à la Découverte et d'un pôle Vélo à la Bouysonnie**
- Favoriser les **circuits de randonnées** et de promenades pédestres, cyclables et équestres ainsi que de randonnées et promenades thématiques : faune, flore, paysage, histoire, culture...
- Réfléchir à un lieu pour la création d'un **village d'habitat léger de loisir** : bungalows, cabanes...
- Aire de **camping car à Lacaze**
- Mettre en place la **gestion différenciée des espaces verts** sur tout le Parc Interco
- Favoriser la **filière bois**
- Favoriser les expériences de **techniques douces** pour l'exploitation de la forêt (débardage à cheval...)
- **Pas d'activités motorisées** sur tout le domaine du Parc Intercommunal, y compris le plateau des Equipages.
- Engager une **étude environnementale de toute la zone des Equipages** avant une cession éventuelle à la ville de Decazeville : étude d'impact sur les sols, la faune et flore selon la destination de cet espace artificiel devenu naturel et prévoir des mesures compensatoires éventuelles.

■ Piscines, baignades :

- Pour des raisons économiques ou par plaisir, de plus en plus de personnes cherchent des lieux de baignade gratuits et surveillés en eaux vives.
- Notre territoire possède deux piscines d'été de plus de 40 ans.
- **Que faire avec ces deux piscines** dont les coûts de fonctionnement sont très élevés ?
- Proposition de M. Dalmon, président de la Fédération régionale de natation, de construction d'une piscine d'hiver sur le type de

QUEL BASSIN VOULONS NOUS ?



celle de Foix. Pourquoi pas, mais le coût d'investissement a l'air très élevé. A moins d'avoir de très fortes aides financières...

- Prise de la **compétence des lieux de baignade et piscines par la Communauté de communes.**

Culture, jeunesse, enseignement, sport...



- Écoles, jeunesse :

- Rencontres nombreuses et apaisées avec les **associations de parents d'élèves et les enseignants** pour débattre de la vie scolaire des enfants
- Poursuivre le **programme d'entretien et de rénovation** des écoles
- Faire un audit de **l'air intérieur** des écoles et des bâtiments destinés à la jeunesse en général
- Donner un budget plus conséquent au **Conseil Municipal Enfants**
- Soutenir fortement le travail de **l'association 2KZ**
- Favoriser éventuellement l'installation d'une **Calendreta** à Decazeville
- Engager une réflexion sur le devenir de **l'école de Fontvergnès** après le départ de Zumol et de Bruit de Couloirs vers le Pôle de Musiques Actuelles à Jean Macé :
 - Reconversion en **centre aéré** après la vente envisagée de La Griffouillère.
 - **Avantages :**
 - site proche du centre ville (cinéma, médiathèque...), d'un arrêt du TUB,
 - du Parc intercommunal
 - de la future zone de baignade et de loisirs de La Découverte
 - Possibilité d'utiliser ces locaux le reste de l'année pour d'autres activités : réunions, classes Découverte, résidences artistiques, activités diverses...



- Culture :

- Installer dès que possible le **Pôle de Musiques Actuelles** au rez-de-parking de l'ancienne école Jean Macé et y donner les moyens techniques et financiers de le faire vivre.
- Poursuivre les actions d'aides aux **écoles de musique**
- Rénover ou déplacer le **Musée géologique régional Pierre Vetter**
- Engager la réflexion pour l'aménagement du **pôle culturel municipal** sur l'aile droite de l'ancienne école Jean Macé :
 - Salles d'expositions
 - Bureaux du service culturel
 - Salle de conférence - auditorium





- Enseignement supérieur :

- Renforcer notre attractivité d'enseignement supérieur dans le cadre du Contrat de sites « Enseignement supérieur et recherche du Grand Rodez et Ouest Aveyron » 2013-2015.
- Création d'un **campus** pouvant accueillir les étudiants (habitat, restauration, animations...)

Associations :

- **Conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens avec les associations** (commune et communauté de communes)

Equipements sportifs :

- Engager la **rénovation des gymnases Léo Lagrange et du Baldy**
 - Voir pour une aide de la communauté de communes



Vivre ensemble, tranquillité publique



- **Renforcer la police municipale** par un autre policier municipal et/ou **des agents de surveillance de la voie publique (ASVP)** chargés :
 - du respect des règles de stationnement, de circulation et de la prévention routière scolaire
 - du respect des règles en matière d'environnement (déchets ménagers, déjections canines, capture des animaux errants, animaux dangereux, propreté, bruit, feux de jardin, affichage commercial et affichage sauvage...) et de civisme (comportements gênants...)
 - de s'occuper éventuellement des foires, marchés et fêtes
 - de constater les infractions aux règles de l'urbanisme.
 - de veiller par leur présence visible en permanence dans les rues, à la tranquillité de notre cité et éviter d'en arriver comme à Villefranche à une vidéosurveillance onéreuse et qui, par expérience, sera peu efficace.
 - Présence du lundi au samedi (voire au dimanche matin)
- Mettre en place le service de **procès-verbal électronique**
- Equiper la police municipale et les ASVP de **vélos à assistance électrique**
- Mettre en place grâce au CISPD des opérations de **prévention et de médiation**
- Engager éventuellement la réflexion sur une **police intercommunale** puisque c'est la communauté de communes qui pilote le CISPD)
- Faire une **convention claire** avec la **Police Nationale**

Social :

- Création d'un **Point Info Séniors**
- Relancer la **cérémonie d'accueil des nouveaux habitants**

Démocratie, gouvernance, éthique



VivaCité!



Saint-Affrique. Conseil municipal : une première, la séance enregistrée par vidéo

004 10 120002013 à 00:00



Une première lors du dernier conseil municipal qui s'est tenu, au caveau de la salle des fêtes: l'enregistrement de la totalité de la séance. «Auparavant, on enregistrait les conseils, déclarait le maire; maintenant, on les filme, ce qui permet de les reconstituer très précisément».

292 455 € de subventions
Un conseil dont la principale question à l'ordre du jour était le vote des subventions, dont le



- Redonner plus de pouvoir aux **commissions et groupes de travail** et les ouvrir en leur permettant d'accueillir des personnes extérieures (commune et CCDA).
- Prévoir plus de **conseil communautaires** (4 seulement les deux dernières années !)
- **Respect des minorités et de l'opposition** dans la désignation des membres aux diverses commissions obligatoires et facultatives
- Rapports d'activités et rapports financiers annuels du **CCAS**, **l'EHPAD** de Bellevue et de **l'OPH** présentés en conseil municipal et visible sur internet
- Relancer le **Conseil de développement Vivacité**
- **Démocratie 2.0 :**
 - Open-data : Information de l'activité de la municipalité en temps réel sur le site internet de la commune et de la communauté de communes : compte-rendu des conseils municipaux lorsqu'ils ont été adoptés, budgets, travail des commissions, infos municipales, études et rapports financés par la commune (donc par les contribuables)...
 - Revoir le **site internet** de la commune (et de la CCDA) et prévoir une application pour smartphones et tablettes.
 - **Application** pour smartphones et tablettes dédiée aux **services techniques** pour signaler les **travaux** et permettre aux **habitants de signaler des problèmes rencontrés**.
 - Conseils municipaux et communautaires éventuellement **diffusés en direct et/ou en téléchargement sur internet** (streaming et podcast) comme à Saint-Affrique par exemple. A minima, enregistrés en audio et mis sur le site internet de la commune.

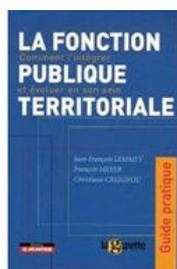
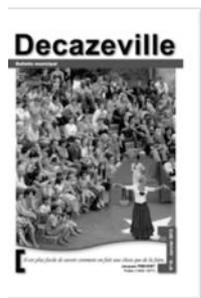
- Equiper la salle du Conseil Municipal d'une **sonorisation et d'une vidéo-projection** efficiente afin que tout le monde, élus, public, presse... puisse entendre réellement ce qui se dit. Pour rentabiliser ce matériel, d'autres réunions importantes peuvent se dérouler dans cette salle.
- Relancer **l'Agenda 21** tombé en sommeil durant la deuxième
- Revoir le **schéma directeur** fait à la va-vite avant les élections. Essayer de faire participer le plus de monde possible

- **Ethique :**
 - **Bulletin municipal sans publicités** et donc plus sobre (nombre de pages réduit, papier recyclé non glacé, quadri ou pourquoi pas noir et blanc...)
 - Ne pas accepter de **dons de nos fournisseurs** et négocier au contraire au plus juste leurs prestations



QUEL BASSIN VOULONS NOUS ?

- Ne pas accepter de **cadeaux, repas, voyages...** d'entreprises privées ou publiques
- **Cumul des mandats** : donner l'exemple en évitant de cumuler des fonctions dans plusieurs collectivités ou/et structures proches des collectivités, même si la loi l'autorise



- **Formation des élus** : sensibiliser les élus à suivre des formations, notamment lors du premier mandat
- Critères objectifs lors de **recrutement ou d'avancement de personnel** afin de ne pas être accusé d'embauche ou d'avancement de complaisance.

Internet et réseaux numériques :

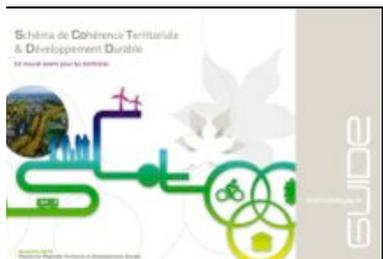
- Prêt d'une **tablette tactile** à chaque conseiller municipal (et communautaire) afin d'éviter le gaspillage de papier et d'avoir les documents en permanence.
- **Former les élus et agents** des collectivités aux outils numériques libres et collaboratifs (Logiciels libres, Framadate, Framapad, Dropbox, Skype...)
- **Eviter le wifi** dans les bâtiments publics, notamment ceux accueillant des enfants : écoles, médiathèques...
- Favoriser la création d'un lieu qui **aide nos concitoyens à l'accession et à l'utilisation des outils informatiques**, notamment les plus âgés et les plus précarisés (Cyberbase).



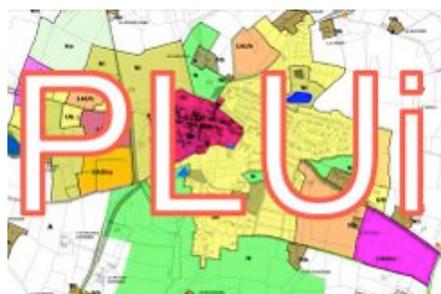
Coopération intercommunale, SCOT...

- Périmètre de la Communauté de Communes :

- Prendre en compte dès le début du mandat le possible et souhaitable **regroupement des deux communautés de communes** : celle de Decazeville-Aubin et celle de la Vallée du Lot.
- Revoir le **périmètre du SCOT**
 - Le périmètre actuel est celui d'une toute petite communauté de communes. Face aux SCOT voisins (Figeac, Rodez et Villefranche), nous n'allons pas pouvoir exister
 - Impossible de définir clairement une véritable orientation générale de l'organisation de l'espace sur un si petit territoire.
- Prévoir de toute façon des chartes Interscot avec les SCOT voisins
- Faire réellement revivre le **Pays du Rouergue Occidental** (nos voisins Lotois, Tarnais et Tarn-et-Garonnais profitent pleinement de cette structure qu'ils font réellement vivre.
- Susciter des projets dans le cadre du **Gal Quercy-Rouergue**



Optimisation de la coopération intercommunale



- Commencer peut-être par une **mutualisation du matériel**. Est-ce bien raisonnable d'avoir sur notre communauté, trois balayeuses qui coûtent extrêmement cher en fonctionnement et qui restent les trois quart du temps au garage ?
- Aller **progressivement** vers une mutualisation des services administratifs et techniques
- Réfléchir au **transfert de certaines compétences** : voirie, sport, équipements de baignade et de loisirs,
- Aller rapidement vers un **PLUi**

Finances

- Contenir **l'augmentation de la fiscalité** en dessous de l'inflation, augmentation des bases comprise.

Quelles priorités pour Decazeville ?

Des aménagements, des équipements et des services qui profitent avant tout aux habitants de Decazeville et du Bassin



- Finir d'aménager la **rue Cayrade** et le **passage de la rue Cayrade vers la place du 10 Août et la zone du Centre**
- Engager la réflexion pour aménager la **place Wilson** (sans déplacer le **monument aux Morts** de préférence).
- Aménager la **place Decazes** avec la communauté de communes (pourquoi pas avant la dernière phase de la rue Cayrade)
- Programme important d'aménagements **cyclables**
- Réaménager ou déplacer le **Musée géologique régional Pierre Vetter**
- Rénover les **gymnases Léo Lagrange** (si pas les moyens d'en construire un neuf) et du **Baldy**
- Création d'un ou deux **lotissements**
- Aménagement **voirie sous la chaufferie**
- Terminer la restauration du **mausolée Cabrol**
- Aménagement des **entrées et parkings du collège et du lycée**
- **Futur Pôle culturel municipal à l'ancienne école Jean Macé** :
 - Aménager une ou des **salles d'expositions** à Jean Macé (Rez-de-chaussée église)
 - Déplacer le service culturel à Jean Macé (1^{er} étage)
 - Réaliser une **salle de conférence** (RdC droite)
- Engager une réflexion pour la création d'un **restaurant municipal** plus proche des écoles Edouard Herriot et Jean Moulin
- Engager une étude sur l'état et les possibilités de rénovation de **l'immeuble des Sociétés** et du **restaurant municipal**. Si ces bâtiments sont diagnostiqués en mauvais état ou trop onéreux à rénover, engager une réflexion sur leur abandon.
- **Espace Ségalat** : Que va-t-il devenir après le départ du service culturel et de la galerie à Jean-Macé ?
- Doit-on y déplacer les activités qui se déroulaient à la Maison des Sociétés ? Comment alors l'aménager ?



- Engager une réflexion sur le devenir de **l'école de Fontvergnès** après le départ de Zumol et de Bruit de Couloirs vers le Pôle de Musique Actuelles de Jean Macé :
 - Reconversion en **centre aéré** après la vente de La Griffouillère
 - Site proche du centre ville (cinéma, médiathèque...), d'un arrêt du TUB, du Parc intercommunal et de la future zone de baignade et de loisirs de La Découverte.

Restauration municipale :



- Engager réellement la cuisine centrale dans la confection d'un maximum de **repas issus de l'agriculture bio et locale**
- Prévoir un cahier des charges pour les appels d'offre qui permette de bien connaître la **provenance des produits**, mais aussi les **conditions de production**, notamment les conditions d'élevage pour les animaux.



- Que faire de l'emplacement de l'ancienne **salle Jean-Paul Sartre** (détruite par un incendie) ? Avec ou sans une indemnisation de l'assurance. Actuellement en vente
- Que faire du **Parcville, place Ségalat** ?
- Faut-il aménager **l'arc-en-ville** en **passerelle piétonne** (100 000 €) ?



- Il va s'en dire que toutes ces propositions dépendent des possibilités financières de la commune et de la communauté de communes. Mais il faut voir dans la durée et pas seulement celle d'un mandat. Les retombées financières pour des investissements dans l'isolation des bâtiments publics sont par exemple immédiates, d'autres sont plus longues.
- Beaucoup de mesures citées plus haut ne coûtent pas cher mais demandent des changements dans des pratiques.
- Tout est une question de choix.